

**BREVET D'INVENTION**

P.V. n° 854.517

Classification internationale A 63 h — H 02 c

**Dispositif de commande électrique.**

Société dite : J. CHAPDEVILLE ET A. COMBY résidant en France (Seine).

Demandé le 3 mars 1961, à 15<sup>h</sup> 35<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré par arrêté du 11 décembre 1961.

*(Bulletin officiel de la Propriété industrielle, n° 3 de 1962.)*

La présente invention concerne un dispositif de commande électrique applicable notamment, bien que non exclusivement, à des jouets pourvus d'un système d'entraînement tel qu'un moteur électrique comme c'est le cas pour des machines à coudre, trains électriques, jouets mécaniques, etc.

Ce dispositif de commande électrique qui est caractérisé par l'absence de connexion par fil, peut être monté non seulement sur des jouets à pile sèche mais sur tout générateur d'électricité de petite dimension quelle que soit ensuite l'utilisation du courant produit.

Il est constitué par un élément mobile qui supporte un organe générateur d'électricité, cet élément mobile permettant de fermer et d'interrompre le circuit électrique selon que l'on déplace ledit élément mobile dans un sens ou dans l'autre.

L'invention s'étend également à des modes de réalisation comportant l'une au moins des caractéristiques suivantes :

a. L'élément mobile est constitué par un berceau destiné à maintenir soit une pile sèche de dimensions standard, soit un accumulateur ;

b. Cet élément mobile est monté pivotant à l'intérieur d'un boîtier ;

c. L'élément mobile comporte un levier pourvu d'un bouton de manœuvre disposé à l'extérieur du boîtier ;

d. L'extrémité du levier pourvu du bouton de manœuvre se déplace dans une fente concentrique à l'axe de pivotement de l'élément mobile.

La description qui va suivre faite en regard du dessin annexé donné à simple titre d'exemple non limitatif permettra de mieux comprendre l'invention.

Dans ce dessin :

La figure 1 est une vue en plan du dispositif conforme à l'invention ;

La figure 2 est une vue en bout, observée dans le sens de la flèche II de la figure 1 ;

La figure 3 est une vue en coupe partielle par la ligne III-III de la figure 1.

En se référant à la figure 1, on voit en 1 le jouet dont le système d'entraînement, tel qu'un moteur électrique par exemple, est destiné à être commandé par le dispositif de l'invention.

Ce dispositif est constitué par un élément mobile affectant la forme d'un berceau 2 destiné à maintenir soit une pile sèche de dimensions standard 3, soit un accumulateur, et qui est monté pivotant à l'aide d'un axe 4 sur le boîtier 5 supportant le jouet 1 à commander.

Le berceau 2 comporte un levier 6 pourvu d'un bouton de manœuvre 7 disposé à l'extérieur du boîtier, l'extrémité du levier 6 se déplaçant dans une fente 8 concentrique à l'axe de pivotement 4 du berceau 2. L'une des lames de contact 9 de la pile sèche 3 est reliée à la masse c'est-à-dire au berceau 2, l'autre lame de contact 10 se présentant lors du pivotement du berceau 2, contre un élément conducteur 11 relié à l'une des bornes du moteur électrique constituant le système d'entraînement du jouet et dont l'autre borne est reliée à la masse.

Le fonctionnement du dispositif ci-dessus décrit et représenté au dessin est évident lorsque le berceau 2 se trouve dans la position représentée en traits pleins sur la figure 1, le circuit est ouvert, la lame de contact 10 de la pile sèche 3 étant éloignée de l'élément conducteur 11.

Pour actionner le système d'entraînement du jouet, il suffit de faire pivoter, à l'aide du bouton de manœuvre 7 le berceau 2 dans le sens de la flèche f, jusqu'à ce que celui-ci occupe la position représentée en traits mixtes sur la figure 1. A ce moment, la lame de contact 10 de la pile sèche 3 se présente contre l'élément conducteur 11, ce qui provoque la fermeture du circuit électrique et la mise en marche du système d'entraînement du jouet. Pour provoquer la coupure du circuit électrique, il suffit

d'actionner le bouton de manœuvre 7 en sens inverse, ce qui a pour effet d'éloigner la lame de contact 10 de l'élément conducteur 11.

On voit que ce dispositif est d'une conception extrêmement simple et qu'il ne comporte aucun fil de connexion. La mise en place et l'enlèvement de la pile sèche 3 ou de l'accumulateur sont instantanés.

Il va de soi que l'on peut apporter à cette réalisation des modifications de détails dans le domaine des équivalences techniques sans pour cela s'écarter du cadre de la présente invention.

#### RÉSUMÉ

1° Dispositif de commande électrique caractérisé par un élément mobile qui supporte un organe générateur d'électricité, cet élément mobile permettant de fermer et d'interrompre le circuit électrique selon que l'on déplace ledit

élément mobile dans un sens ou dans l'autre.

2° Modes de réalisation d'un dispositif de commande électrique selon 1° comportant les caractéristiques suivantes considérées séparément ou en combinaison :

*a.* L'élément mobile est constitué par un berceau destiné à maintenir soit une pile sèche, de dimensions standard, soit un accumulateur ;

*b.* Cet élément mobile est monté pivotant à l'intérieur d'un boîtier ;

*c.* L'élément mobile comporte un levier pourvu d'un bouton de manœuvre disposé à l'extérieur du boîtier.

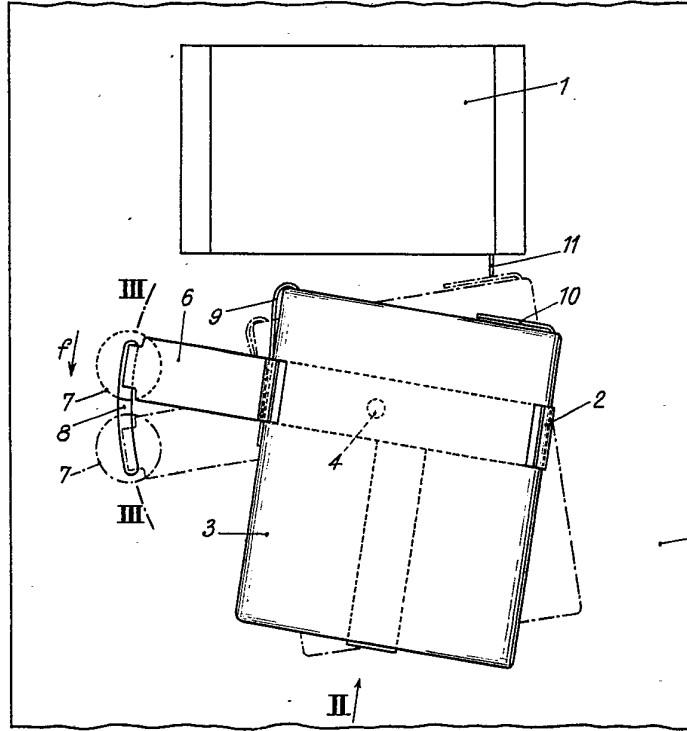
*d.* L'extrémité du levier pourvu du bouton de manœuvre se déplace dans une fente concentrique à l'axe de pivotement de l'élément mobile.

Société dite : J. CHAPDEVILLE ET A. COMBY

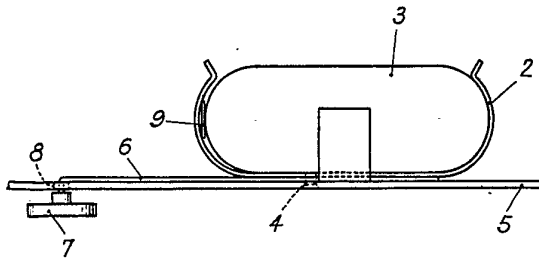
Par procuration :

Gérard PORTE

**FIG. 1**



**FIG. 2**



**FIG. 3**

